



Communiqué de presse
Paris, le 14 décembre 2016

Sept nouveaux projets franciliens labellisés « EcoQuartier »

Lors de la remise des labels ÉcoQuartiers 2016 par Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable, le 8 décembre 2016, sept nouveaux projets franciliens ont été labellisés. Jean-François Carenco, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris se félicite de ce très bon résultat qui traduit « *la forte dynamique de projets sur les territoires franciliens et la volonté des acteurs impliqués de promouvoir les innovations urbaines* ».

Des résultats qui démontrent la dynamique d'aménagement à l'œuvre en Île-de-France

Avec l'application, dès cette année, de la nouvelle nomenclature de labellisation, ce sont 31 opérations qui ont été distinguées dont sept pour la seule région Île-de-France :

- 5 « Labels-étape 3 » (opérations livrées) : Clause-Bois Badeau à Brétigny-sur-Orge (91), Les Docks de Ris à Ris-Orangis (91), Clichy Batignolles à Paris (75), Les Docks de Saint-Ouen à Saint-Ouen (93) ;
- 2 « Labels-étape 2 » (opérations en chantier) : L'Ancre de Lune à Trilport (77) et L'Arsenal à Rueil-Malmaison (92)

Les résultats de cette quatrième campagne de labellisation démontrent la dynamique d'aménagement à l'œuvre en Île-de-France : plus de 25 500 personnes habiteront dans ces sept futurs quartiers qui comprendront 12 300 logements, dont 4 700 logements locatifs sociaux environ.

Le label EcoQuartier valorise les opérations permettant aux habitants de vivre dans des quartiers exemplaires ou innovants. Les EcoQuartiers doivent faire l'objet d'une réflexion approfondie en termes de mixités, de diversité de l'offre de logements, de développement économique et de mobilités, de gouvernance, de participation des habitants, de transition écologique et énergétique. Le label distingue l'exemplarité des démarches, clarifie les conditions de réussite des écoquartiers et permet la diffusion des bonnes pratiques.

En savoir plus : <http://www.logement.gouv.fr/les-ecoquartiers>

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>
Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF
Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrPar>